

14e Conférence consacrée aux droits linguistiques, à la jurilinguistique et à la traduction juridique

Chères et Chers Collègues,

nous avons le plaisir de vous inviter au 14^e colloque international organisé par l'Institut de Linguistique de l'Université d'Adam Mickiewicz de Poznań (Pologne : www.lingualegis.amu.edu.pl) avec l'Académie internationale de droit linguistique (Canada, Montréal : <https://iall-aidl.wixsite.com/iall-aidl>), l'Université de Zhejiang, le Collège de police de Zhejiang (Chine) consacré aux droits linguistiques, à la jurilinguistique et à la traduction juridique (*14th Conference on Legal Translation, Court Interpreting and Comparative Legilinguistics*). Le colloque aura lieu du 28 au 30 juin 2019 (vendredi - dimanche) à Poznań.

Nous envisageons des axes thématiques suivants :

Traduction juridique et judiciaire (interprétation et traduction)

- i. traduction juridique
- ii. traduction judiciaire
- iii. formation en traduction juridique et judiciaire
- iv. traducteur assermenté
- v. erreurs dans la traduction

Langue juridique

- i. histoire des langues du droit
- ii. terminologie juridique
- iii. genres du discours juridique
- iv. langue juridique de l'Union Européenne
- v. analyse du discours juridique
- vi. structure et sémantique des textes juridiques
- vii. évolution de la langue du droit
- viii. interprétation des textes législatifs
- ix. enseignement de la langue du droit
- x. intelligibilité des textes législatifs
- xi. Plain Language Campaigns (Campagnes pour le langage clair)
- xii. aspects linguistiques du discours judiciaire

Histoire du droit et des systèmes juridiques

- i. histoire des systèmes juridiques
- ii. recherches comparatives des systèmes juridiques
- iii. common law et droit continental

Droits linguistiques

- i. droits à la langue et au traducteur / interprète
- ii. minorités linguistiques et droits de l'homme concernant la langue

Linguistique juridique et linguistique judiciaire

- i. linguistique juridique
- ii. phonétique
- iii. idiolectes
- iv. stylistique
- v. linguiste en tant qu'expert judiciaire
- vi. aspects linguistiques de la falsification de documents officiels

Langues spécialisées

- i. terminologie
- ii. genres
- iii. discours
- iv. traduction

Les dates d'envoi des propositions de communication et l'inscription :

Pour s'inscrire au colloque, nous vous prions de bien vouloir remplir le bulletin suivant et nous l'envoyer par mail :

Prénom :

Nom :

Titre universitaire :

Adresse pour la correspondance :

Mail :

Affiliation :

Numéro du passeport :

Avez-vous besoin d'une lettre d'invitation ?

Merci de nous indiquer les données pour la facture avec le numéro d'identité fiscale de l'établissement (en Pologne le NIP) :

Date du virement :

Autres commentaires :

Communication : oui / non

Titre de la communication :

Résumé (100-200 mots) :

Merci de bien vouloir respecter la structure du résumé (les en-têtes sont à garder) :

Objectif de la communication :

Extension de la communication :

Méthode / approche de la recherche :

Résultats :

Implications / limites des résultats / conclusions :

Implications pratiques :

Apport de l'auteur / valeur du travail :

Equipement nécessaire :

Mots-clés :

Sorte de contribution :

Si votre communication est un compte-rendu sur l'état de la recherche dans un domaine, la structure du résumé doit être la suivante (les en-têtes sont à respecter) :

Objectif de la communication :

Extension de la communication :

Méthode / approche de la recherche

Mots-clés :

Les contributions dureront 30 min. (communication de 20 min. suivie d'une discussion de 10 min.)

Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer le bulletin d'inscription à l'adresse : lingua.legis@gmail.com avant 5 janvier 2019.

Les notifications de l'acceptation ou du refus des communications seront envoyées jusqu'au 10 février 2019.

La date limite de l'envoi des textes pour la publication est le 30 juin 2019.

Les frais de participation pour les intervenants et les auditeurs :

- 180 euros avant le 30 mars 2019 ;
- 230 euros entre le 21 mars 2019 et le 20 avril 2019 ;
- 280 euros entre le 21 avril 2019 et le jour de l'ouverture du colloque.

Les frais de participation comprennent le dîner de gala, trois déjeuners, les pauses-café et la publication des contributions après une évaluation positive.

Les frais d'inscription sont à régler aussi bien en złoty qu'en euros.

En cas d'annulation de la participation, le remboursement des frais d'inscription n'est pas possible.

Les frais d'inscription sont à régler par transfert bancaire après avoir envoyé le bulletin d'inscription. Voici les coordonnées de notre compte :

Uniwersytet im A. Mickiewicza w Poznaniu
IBAN: PL 77 1090 1362 0000 0000 3601 7903
Bank Zachodni WBK SA 6 Oddział
Plac Wolności 15

60-967 Poznan,

SWIFT code: WBKPPLPP

Attention !!! Dans le titre du virement vous êtes priés de bien vouloir indiquer le numéro: K 0000 0040 ainsi que le prénom et le nom du participant.

Il n'est pas possible de régler les frais d'inscription par carte de crédit.

Les langues du colloque sont le polonais, l'anglais, l'espagnol, le français, le russe, l'allemand.

La réservation de la chambre d'hôtel reste à la charge de chaque participant.

Cordialement

Aleksandra Matulewska, prof. dr hab.
Instytut Językoznawstwa

Al. Niepodległości 4, Poznań
lingua.legis@gmail.com

Comité d'organisation (Le Département de la linguistique juridique et des langues spécialisées) :

Prof. UAM dr hab. Aleksandra Matulewska
Dr Joanna Nowak-Michalska
Dr Milena Hadryan
Dr Yuki Horie
mgr Paula Trzaskawka
mgr Paulina Kozanecka

Comité d'organisation (Collaboratrices du Département de la linguistique juridique et des langues spécialisées) :

Dr Hanka Błaszowska
Dr Joanna Kic-Drgas
Dr Marta Zawacka
Dr Daria Zozula
mgr Emilia Wojtasik

COMITÉ SCIENTIFIQUE:

Giovanni Agresti (Université de Naples, Naples, Italie)

Jerzy Bańcerowski, Université Adam Mickiewicz, Poznań, Pologne

André Braen (Université d'Ottawa, Ottawa, Canada)

Claudine Brohy (Université de Fribourg, Fribourg, Suisse)

Le Cheng, Université du Zhejiang, Hangzhou, Chine

Aleksandra Matulewska, Université Adam Mickiewicz, Poznań, Pologne

Theodorus du Plessis (Université de l'État libre, Bloemfontein, Afrique du Sud)

Joseph-G. Turi (IALL-AIDL, Montréal, Canada)

José Woehrling (Université de Montréal, Montréal, Canada)

Ning Ye, Collège de police de Zhejiang, Hangzhou, Chine